



Compromis de vente noms incorrect

Par **natacha25**, le **11/04/2015 à 15:35**

nous avons signé un compromis de vente pour un terrain mais le present contrat comporte une erreur de noms peut on l annule ou demande un avenant rnmerci pour toute les reponse nous sommes dans une tres mauvaise position

Par **moisse**, le **11/04/2015 à 19:45**

Bonsoir,rnCe qui importe est la volonté des parties.rnSi l'erreur est sans réelle portée, il suffit de demander au rédacteur la rectification et c'est tout.rnExemple: Duruisseau au lieu de Duruisseaurnexemple contraire: Duruisseau au lieu de Delarivière.rnVotre mauvaise position vous inciterait donc à sauter sur tout ce qui bouge pour annuler votre engagement ?

Par **natacha25**, le **11/04/2015 à 19:56**

nous avons signe un compromis de vente pour un terrain chez century 21 en precisant bien qu il fallait que notre maison soit vendu pour obtenir un accord de prêt pour le refus de prêt pas soucis puisque la maison n est pas vendu par contre dans le compromis ils sont madate pour trouve un pret mais sa il nous en on jamais explique les closes du coup

Par **moisse**, le **12/04/2015 à 08:45**

Bonjour,

Je déduis de votre présentation que :

- * vous avez signé un compromis pour l'achat d'un terrain à bâtir
- * avec 2 clauses suspensives :
 - a) la vente de votre maison
 - b) l'obtention d'un prêt

La maison n'est pas vendue mais par contre l'agence vous a fait signer un mandat de recherche de prêt.

Quel est le problème que vous rencontrez ?